

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LES
DROITS DES AUTOCHTONES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Permettez-moi de poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut-il nous dire s'il a l'intention de faire aussi une déclaration sur les mesures que le gouvernement va prendre pour garantir le droit traditionnel de gagner sa vie aux Indiens vivant actuellement dans la région de la baie James?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit que nous avons formé un comité de fonctionnaires fédéraux, de fonctionnaires provinciaux et de représentants de l'Association des Indiens afin de s'occuper de ce problème. Je crois comprendre que les Indiens ont rencontré le premier ministre du Québec, il y a quelques semaines, à ce sujet, et nous suivons l'évolution de la situation de bien près.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES
EAUX NAVIGABLES

[Traduction]

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Environnement. Le ministre voudrait-il demander à son collègue, le ministre des Transports, de proposer une modification à la Loi sur la protection des eaux navigables dont les dispositions seront applicables à toutes les sociétés de la Couronne?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Cela me semble une idée excellente, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, la question que j'adresse au ministre des Transports découle de la réponse que le ministre de l'Environnement a donnée à mon collègue, le député de Kootenay-Ouest. Le ministre des Transports serait-il prêt à accepter, comme précédent, le projet de loi inscrit en mon nom au *Feuilleton*, qui a pour but de modifier la loi sur la protection des eaux navigables...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER—LA
CONSULTATION DES PROVINCES ET DES MUNICIPALITÉS

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question à poser au premier ministre. Les programmes de stimulation des travaux d'hiver annoncés hier soir ont-ils été élaborés après consultation préalable avec les provinces ou les municipalités?

[L'hon. M. Davis.]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il va y avoir consultation—en fait, il y en a déjà eu. Il me semble—mais je me trompe peut-être—que dans son discours d'hier soir, le ministre a précisé que ses hauts fonctionnaires s'étaient déjà mis en rapport, dans l'après-midi, avec les hauts fonctionnaires du Trésor de chaque province, et leur avaient dit que nous voulions les voir aussitôt que possible la semaine prochaine afin de leur expliquer les détails du programme et sa signification pour les provinces et pour les municipalités. Je crois que l'on essaie maintenant de fixer cette réunion pour le milieu de la semaine prochaine. Elle sera suivie, quelque temps après, d'une rencontre des ministres des Finances.

M. Ryan: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a, en effet, annoncé que cette réunion aurait lieu, mais ma question portait sur le point de savoir ce qui s'était passé auparavant. Y a-t-il eu, préalablement à cette annonce du ministre, des consultations avec les provinces et/ou les municipalités et ont-elles approuvé l'initiative prise par le gouvernement?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. La Chambre sait que nous sommes bien trop respectueux des institutions parlementaires pour consulter les provinces à propos d'une mesure budgétaire avant d'avoir soumis celle-ci à la Chambre.

LE PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER—LA
RÉPARTITION DES CRÉDITS

[Plus tard]

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Des restrictions seront-elles imposées sur le montant accordé à toute province à titre d'aide aux municipalités, ou si les premiers arrivés seront les premiers servis jusqu'à épuisement des fonds?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la répartition de ce fonds sera faite selon une formule assez compliquée comportant de nombreux éléments dont l'un est, naturellement, le taux de chômage dans les diverses régions du pays, les besoins et, surtout, la possibilité d'entreprendre les travaux aussitôt que possible.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA FORMATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF
EN PRÉVISION DE LA CONFÉRENCE DE L'ONU—LA
REPRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS AGRICOLES

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Comme, d'après la déclaration du ministre, les associations agricoles ne seront pas représentées au sein du comité chargé de conseiller le gouvernement en matière de préparatifs pour la conférence de l'ONU sur l'environnement à Stockholm l'année prochaine, le ministre pourrait-il faire savoir s'il a pris des mesures pour remédier à cette négligence, ou s'il envisage de le faire?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Nous avons déjà fait le nécessaire à cet égard, monsieur l'Orateur.